

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

501 Pennsylvania Ave N.W.  
Washington, D.C. 20001

Le 3 juin 1999

Note Numéro 0198

L'honorable Charlene Barshefsky  
United States Trade Representative  
Executive Office of the President  
Pièce 209  
600 - 17th Street N.W.  
Washington, D.C. 20506

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer aux récentes discussions concernant le projet de loi C-55, *Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers*. À cet égard, les États-Unis ne prendront aucune démarche en vertu des Accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Accord de libre échange de l'Amérique du Nord (ALÉNA) ou de l'article 301 du *Trade Act of 1974*, tel que modifié, en réaction audit projet de loi.

Le Canada modifiera la *Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers* afin de permettre aux éditeurs étrangers de périodiques de bénéficier d'un accès accru à la publicité principalement destinée au marché canadien. Par ailleurs, le Canada modifiera sa politique en matière d'investissement étranger relative à la publication, à la distribution et à la vente de périodiques, et ce en émettant des principes directeurs en matière d'investissement étranger touchant ces activités conformément à l'article 38 de la *Loi sur l'investissement Canada*. La *Loi de l'impôt sur le revenu* sera aussi modifiée de manière à accorder aux annonceurs des déductions fiscales relativement aux périodiques, indépendamment de la nationalité de l'éditeur ou du lieu de production. De plus, la déduction admissible sera modifiée dans le cadre de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ces initiatives permettront

.../2